Appel à candidatures

Année universitaire 2023-2024

Bourse de recherche doctorat ou post-doctorat sur le thème de la conservation et la restauration des écosystèmes marins et côtiers (mangroves et herbiers marins) dans l'océan Indien occidental (OIO)

Introduction

Le projet « Résilience des populations et des écosystèmes côtiers du Sud-Ouest de l'Océan Indien » (RECOS) est un projet mis en œuvre par la Commission de l'Océan Indien (COI) et cofinancé par l'Agence française de développement (AFD) et le Fonds français pour l'environnement mondial (FFEM) à hauteur de 10 millions d'euros. Il a pour objectif global de renforcer la résilience des populations littorales face aux effets du changement climatique en restaurant les services rendus par les écosystèmes côtiers. L'un des axes de travail du projet RECOS est d'offrir une plateforme scientifique régionale de concertation et d'échanges autour de 4 thèmes essentiels en lien avec la résilience des populations côtières. Le thème 2 se focalise la conservation et restauration des mangroves et herbiers marins dans la région océan Indien occidental (OIO). Le projet RECOS entend contribuer à la recherche scientifique sur ce thème par le biais du financement d'une thèse de doctorat ou contrat postdoctoral qui associera des universités et/ou centres de recherche régionaux et français.

Contexte

Les mangroves des zones côtières de la région océan Indien occidental représentent 5% des mangroves de la planète. Les derniers rapports *(State of mangroves in the Western Indian Ocean*, Wetlands international, 2022) montrent que la région a perdu près de 4% de ses forêts de mangrove entre 1996 et 2020, principalement dû au déboisement pour l'agriculture, à une exploitation forestière non durable et aux conséquences des événements climatiques extrêmes. Or les mangroves rendent des services écosystémiques essentiels sur lesquels repose la survie de millions de personnes vivant dans les régions côtières de la région et constituent des puits de carbone notables pour les pays de la région. D'autre part, des études plus récentes ont mis en lumière l'importante capacité de séquestration du carbone des herbiers marins qui sont déjà connus comme étant des écosystèmes assurant de multiples services écologiques, mais qui connaissent eux aussi une dégradation importante dans la région océan Indien occidental. Pour ces différentes raisons, mangroves et herbiers marins constituent pour la région des écosystèmes essentiels à conserver et à restaurer. Dans ce contexte des réseaux régionaux ont été établis (WIOMN et WIOSN), visant à mutualiser les efforts dans la poursuite d'objectifs de conservation et créer une dynamique régionale au niveau des acteurs impliqués dans la gestion de ces écosystèmes marins/côtiers.

Dans le cadre du projet RECOS, un groupe de travail scientifique dédié à la conservation des écosystèmes marins/côtiers (mangroves et herbiers marins) s'est réuni en avril 2023 aux Seychelles. Les échanges qui ont eu lieu ont permis de mettre en lumière des axes de travail prioritaires pour la région qui répondent à une ambition de mieux caractériser et quantifier ces écosystèmes et ainsi, de

renforcer les mesures de gestion et conservation à l'échelle régionale. Lors de cet atelier régional, une session de travail dédiée a ainsi permis d'identifier collégialement des axes de recherche pouvant faire l'objet d'une thèse de doctorat ou d'un sujet de postdoctorat, qui serait financé par le projet RECOS. Les paragraphes suivants décrivent les questions de recherche à adresser et les périmètres de ce projet de recherche.

Axe de recherche

Dans ce contexte, ce projet de recherche vise à travailler à l'échelle régionale sur le sujet de la conservation des écosystèmes marins et côtiers, plus particulièrement, des mangroves et/ou des herbiers marins. Les résultats de ces recherches devront permettre de mieux caractériser ces écosystèmes à l'échelle régionale et permettre de renforcer les mesures de gestion, de conservation et de restauration. Deux angles ont une importance centrale dans ce contexte régional : l'évaluation des services écosystémiques rendus par les mangroves et les herbiers, ainsi que l'analyse socio-économique associée à la conservation de ces écosystèmes. D'autre part, les travaux de recherche devront traiter un ou plusieurs des sujets suivants :

- Développement de **méthodes de quantification des écosystèmes** (ex. : abondance, biomasse, couverture spatiale, densité, etc.) à utilisation régionale : cartographie, télédétection, traitement, analyse, développement et mise au point d'un algorithme régional.

- Étude de la **vulnérabilité et résilience** des écosystèmes de mangroves et herbiers marins face au changement climatique dans la région océan Indien : identification des pressions anthropiques et naturelles, impacts des mesures de gestion (AMP/LMMA) sur la dynamique des écosystèmes étudiés à échelle locale, analyse des données historiques, etc.

- **La socio-économie associée à la conservation des écosystèmes marins et côtiers** : impacts socio-économiques des mesures de gestion (AMP/LMMA) sur les populations bénéficiaires, diagnostic sur les modèles de gestions (bottom-up, top-down, gestion communautaire, etc.), évaluation des services écosystémiques, sensibilité et capacités d'adaptation de l'éco-socio-système, etc.

- L'identification de **stratégies** pouvant être mises en place pour guider la progression de l'efficacité de conservation des mangroves et/ou herbiers marins des pays de la région OI, en faveur d'un renforcement de la résilience des populations côtières des pays de la COI.

Écoles doctorales éligibles (cas d'une thèse)

Les écoles doctorales éligibles sont celles existantes au sein des pays de la COI bénéficiaires du projet RECOS, à savoir celles de Maurice, Madagascar et la Réunion. Des cotutelles et des co-encadrements sont fortement encouragés, notamment impliquant les écoles doctorales françaises (Outre-mer et métropole),

ou d'autres universités régionales/internationales pertinentes dans le cadre du sujet de recherche proposé.

Candidats éligibles

Les candidats éligibles à ces contrats doctoraux/post-doctoraux doivent **être ressortissants des pays bénéficiaires du projet, à savoir Comores, Madagascar, Maurice et Seychelles**. En l'absence d'une école doctorale à l'Université des Seychelles et Comores, les ressortissants de ces deux pays devront être rattachés à une école doctorale de l'un des pays bénéficiaires mentionnés ci-dessus.

Les candidats devront détenir un Master/thèse en écologie, géographie, sciences de l'environnement ou dans un autre domaine en lien avec le projet.

Cet appel à candidatures sera diffusé dans toutes les universités concernées dans la zone COI.

Conditions du financement

Durée
Les financements provenant du projet RECOS dont la mise en œuvre est prévue jusque fin 2026, les travaux de thèse/postdoctorat devront commencer d'ici fin 2023 et s'achèveront au plus tard avec la soutenance et la publication des travaux en octobre 2026.

Moyens mis à disposition
La bourse de thèse/postdoctorat financera une gratification mensuelle, ainsi que les coûts nécessaires au bon déroulé des travaux (collecte de données, enquête de terrain, participation à des conférences, couts de publication/communication, etc.).

Compétences attendues

- ✓ Compétences analytiques, rédactionnelles et de synthèse.
- ✓ Excellente capacité à travailler en français et en anglais. La maîtrise d'une langue d'un ou plusieurs des pays de la COI serait un plus.
- ✓ Une connaissance du contexte régional et du contexte et des enjeux des zones côtières.

Candidater

Les candidats qui souhaitent postuler devront avoir identifié au moins une école doctorale et un directeur de thèse/ post-doctorat présentant les compétences nécessaires pour l'encadrement d'une thèse/post-doctorat impliquant ces sujets de recherche spécifiques. Le candidat devra fournir les pièces justificatives suivantes :

- ☑ Une lettre de motivation du candidat expliquant l'intérêt général du candidat pour le projet (800 mots maximum) ;
- ☑ Le CV du candidat (3 pages maximum) ;
- ☑ Une copie du diplôme de maîtrise ou de thèse de doctorat ;
- ☑ Une brève proposition de recherche pour la thèse de doctorat envisagée expliquant comment elle s'inscrit dans l'axe de recherche présenté dans ce document (dans la limite de 2000 mots) ;
- ☑ Une lettre de l'école doctorale tel un accord de principe pour l'enregistrement de l'étudiant pour l'année 2023-2024 (sauf si candidature pour post-doctorat) ;
- ☑ Une lettre du directeur de thèse/superviseur de postdoctorat attestant de son accord pour la supervision du candidat ;
- ☑ Le nom, l'affiliation, l'e-mail et le numéro de téléphone de deux personnes pouvant fournir des références dans le contexte académique ou professionnel qui peuvent être contactées si nécessaire ;
- ☑ Le CV du directeur de thèse ;
- ☑ Une copie du passeport/carte d'identité.

Évaluation des candidatures

La procédure de présélection des candidats sera soumise aux critères suivants :

- Les candidatures reçues après la date limite de dépôt seront rejetées ;
- Les dossiers de candidature incomplets seront rejetés ;
- Les candidatures soumises par des candidats non ressortissants des pays membres de la COI bénéficiaires du projet seront rejetées ;

Chaque dossier validant les critères précédents sera évalué selon la grille d'évaluation suivante :

Critères	*Points*
Qualifications (Master, Honours, MPhil, Doctorat, etc.)	10
Expérience sur la thématique	10
Expérience dans la région COI	10
Compétences rédactionnelles	20
Pertinence de la proposition de recherche de 2000 mots	20
Proposition de projet de recherche collaboratif (co-tutelles, co-encadrements entre institutions de la région OIO)	30
Total	**100**

Seuls les candidats obtenant un score égal ou supérieur à 75/100 seront présélectionnés pour les auditions.

✉ Envoi à RECOS@coi-ioc.org avec en copie anne.lemahieu@coi-ioc.org et christophe.legrand@coi-ioc.org avant le 29 septembre 2023 à minuit, heure de Maurice. Les candidats présélectionnés seront notifiés à la mi-octobre pour une audition fin octobre par un comité composé de représentants du projet RECOS, d'académiques et experts régionaux.